



Hasard, déterminisme et philosophie de la contingence

Extraits de dictionnaires et d'encyclopédies

Objet : Étudier les concepts liés au hasard et à la nécessité.

Contenu : Définitions et philosophie encyclopédique.

Public concerné : Intéressé par la question du hasard.

Préambule

Ce document est une compilation d'articles provenant de quatre ouvrages : un dictionnaire encyclopédique de poche, *La pratique de la philosophie* destiné aux lycéens, une encyclopédie de la philosophie destinée aux néophytes, et le dictionnaire philosophique d'André Comte-Sponville. les chapitres contiennent les articles des trois premiers ouvrages, les articles du dictionnaire de philosophie d'André Comte-Sponville sont reproduits en annexe.

Chaque chapitre contient les articles correspondant à une notion particulière. Ces notions ont été choisies en raison de leurs liens avec la question du hasard. Ces choix ont été guidés : 1. Par les renvois vers d'autres articles présent dans les ouvrages, 2. Mes propres choix, liés à mes connaissances, 3. La volonté d'obtenir une quantité raisonnable d'information.

Dans *La pratique de la philosophie*, l'article concernant la nécessité renvoie à des textes de Spinoza dont le choix reste subjectif à l'ouvrage. J'ai néanmoins reproduit en annexe ces textes ainsi que l'article concernant Spinoza. (les autres annexes sont d'autres renvois de cet ouvrage)

Les articles compilés dans ce document comportent donc les choix "discutables" réalisés dans les trois ouvrages utilisés. Il s'agit donc d'un document de "travail" destiné à apporter quelques points de vues philosophiques de manière relativement élémentaire.

Les trois premiers chapitres abordent les thèmes du hasard, de la nécessité puis du vitalisme. Les chapitres suivants élargissent le champ de vision philosophique en abordant les thèmes du déterminisme, de la contingence et de la providence.

Stephan Runigo

Table des matières

1	Hasard	1
1.1	Dictionnaire encyclopédique	1
1.2	Pratique de la philosophie	1
1.3	Encyclopédie de la philosophie	2
2	Nécessité	4
2.1	Dictionnaire encyclopédique	4
2.2	Pratique de la philosophie	4
2.3	Encyclopédie de la philosophie	4
2.3.1	Nécessité	4
2.3.2	Nécessité et modalité	5
3	Vitalisme	6
3.1	Pratique de la philosophie	6
3.2	Encyclopédie de la philosophie	6
4	Déterminisme	8
4.1	Dictionnaire encyclopédique	8
4.2	Pratique de la philosophie	8
4.2.1	Déterminisme	8
4.2.2	Principe du déterminisme	8
4.2.3	Principe du déterminisme psychique	9
4.3	Encyclopédie de la philosophie	10
5	Contingence	12
5.1	Dictionnaire encyclopédique	12
5.2	Pratique de la philosophie	12
5.3	Encyclopédie de la philosophie	13
6	Providence	14
6.1	Dictionnaire encyclopédique	14
6.2	Pratique de la philosophie	14
6.3	Encyclopédie de la philosophie	14
A	André Comte-Sponville	16
A.1	Contingence	16
A.2	Déterminisme	16
A.3	Hasard	17

B Spinoza, texte	18
B.1 La liberté d'expression	18
B.1.1 La liberté d'expression	18
B.1.2 Le devoir d'obéissance	19
B.2 Liberté et nécessité	19
B.2.1 Liberté et contrainte	19
B.2.2 L'ignorance des causes	20
B.2.3 La critique de la philosophie cartésienne	20
C Spinoza, pratique de la philosophie	21
C.1 Pratique de la philosophie	21
C.1.1 Repères biographiques	21
C.1.2 Une philosophie du salut ou de la béatitude : l'Éthique	21
C.1.3 Une philosophie de la politique	22
D Cournot, pratique de la philosophie	23
D.1 Pratique de la philosophie	23
D.1.1 Repères biographiques	23
D.1.2 Un rationalisme prudent	23
D.1.3 La théorie du hasard	23
E Autonomie	25
F Sublimation	26
Bibliographie	27

Chapitre 1

Hasard

1.1 Dictionnaire encyclopédique

hasard *nm* **1** Concours de circonstance imprévu et inexplicable ; événement fortuit. *Un malheureux hasard.* **2** Ce qui échappe à l'homme et qu'il ne peut ni prévoir ni expliquer ; sort. *Le hasard a fait que j'étais là.* **LOC** *Au hasard* : à l'aventure, sans but, sans méthode. *À tout hasard* : en prévision de tout ce qui pourrait arriver. *Au hasard de* : selon les aléas de. *Coup de hasard* : Événement inattendu. *Par hasard* : accidentellement. *Jeu de hasard* : où l'intelligence, le calcul, n'ont pas de part.

1.2 Pratique de la philosophie

HASARD

ÉTYMOLOGIE : arabe *az-zabr*, « dé », « jeu de dés ».

SENS ORDINAIRES : **1.** Cause imaginaire d'événements ou de phénomènes inexplicables (synonyme de sort, fortune). **2.** Concours de circonstances imprévisibles et surprenant (synonyme de coïncidence, accident).

PHILOSOPHIE : **1.** Cause accidentelle d'événements ou de phénomènes qui n'ont pas été provoqués délibérément (ex. : une rencontre « due au hasard »). **2.** Phénomènes ou événements produits par la rencontre imprévisible de séries causales indépendantes (*cf.* Cournot en annexe).

ÉPISTÉMOLOGIE : **1.** Indéterminisme de la matière, au niveau de la microphysique, c'est-à-dire impossibilité de prévoir ou de déterminer le comportement des particules (selon la fameuse « relation d'incertitude » de Werner K. Heisenberg). **2.** Comportement des événements pour lesquels s'applique la loi des grands nombres, parce que, globalement, ils se comportent selon les règles de la probabilité (on peut prévoir le comportement moyen de tels ensembles).

Le mot courant hasard regroupe des notions aussi diverses que l'inexpliqué (ce dont on ignore la cause), l'inexplicable (ce qui est sans raison, au moins apparente), l'indéterminé (par exemple, le parcours d'une étoile filante), et, plus généralement, le contingent (ce qui aurait pu ne pas se produire) et le fortuit (imprévisible). La philosophie s'efforce de dissiper au moins certaines confusions majeures. Il est tout d'abord préférable d'opposer approches subjective et objective d'événements également inexplicables. Les effets inattendus de certaines actions (la chute inopinée d'un pot de fleurs mal fixé) ne sont pourtant pas indéterminés, comme l'explique Aristote. Si le pot de fleurs tue un passant, c'est un « hasard » (fâcheux !), en ce sens que

l'action apparaît finalisée (délibérée) sans cependant l'avoir été. Le hasard est ici une illusion de finalité : ou encore, selon la formule de Bergson, « un mécanisme se comportant comme s'il avait eu une intention ». Mais il n'y a rien d'irrationnel dans ce type de hasard, puisque la chute (du pot de fleurs) est explicable et donc rationnelle. Objectivement, au contraire, le hasard renvoie au caractère véritablement fortuit, et généralement imprévisible, de rencontres entre chaînes causales indépendantes : il procède alors, selon Cournot, d'un « concours de faits rationnellement indépendants les uns des autres ». La complexité du réel est telle que la réduction de ce type de hasard ne peut être scientifiquement envisagée : autant dire que toute représentation naïvement déterministe de l'univers, tant naturel qu'humain, nous est désormais interdite (*cf.* Déterminisme). Les physiciens et les biologistes contemporains semblent se rallier à l'idée de « déterminisme approché », qui s'efforce de prendre en compte tous les éléments d'incertitude attachés aux relations complexes qu'entretiennent des structures interactives (par exemple les écosystèmes). À la suite de la physique, la biologie a accompli d'incontestables progrès en utilisant des analyses probabilistes et en dégagant des lois statistiques pour des phénomènes dont seul le comportement global peut faire l'objet d'analyses vraiment fiables.

TERMES VOISINS : accident ; contingence ; fortune ; imprévisibilité ; indétermination ; sort.

TERMES OPPOSÉS : finalité ; prévisibilité ; providence.

CORRÉLATS : absurde ; cause ; déterminisme ; événement ; irrationnel ; loi ; raison.

1.3 Encyclopédie de la philosophie

Hasard : notion qui a fait l'objet de définitions différentes, mais que l'on peut ramener fondamentalement à deux : le hasard comme événement n'ayant aucune cause objective et contredisant par là toute conception rigoureusement déterministe de la réalité (déterminisme) ; et le hasard comme événement dont on ne connaît pas les causes. L'existence objective du hasard, entendu dans le premier sens, fut affirmée pour la première fois par Épicure dans le cadre d'une conception atomiste de la réalité : il s'agit de la capacité des atomes de dévier spontanément et fortuitement de leur ligne de chute verticale, que Lucrèce appela en latin *clinamen*. La notion de hasard dans le second sens, c'est-à-dire la négation de sa réalité objective et sa réduction à une lacune de la connaissance humaine, fut au contraire partagée par les principaux courants de pensée de l'Antiquité, qui, concevant l'univers comme organisé en chacun de ses points par une raison cosmique, voyaient le hasard comme une cause purement incompréhensible pour l'esprit humain.

Les philosophes chrétiens excluaient aussi le hasard d'un monde dont l'ordre est prescrit par la Providence divine. Ils l'expliquaient par le caractère limité de la raison humaine. Dans la même perspective se trouvent certains philosophes modernes qui ont analysé de façon spécifique la notion de hasard. Spinoza, considérant toute chose comme produite nécessairement par la nature divine, niait l'existence de faits contingents ou occasionnels, et expliquait ceux qui semblaient tels comme étant dus aux limites de notre imagination, incapable d'embrasser les choses dans la totalité de leurs rapports.

Leibniz et Bossuet préféraient au contraire distinguer la contingence, qui caractérise la connaissance humaine, et la nécessité, qui est propre au savoir divin, si bien que ce qui apparaît à l'homme comme le fruit d'un pur hasard advient toujours pour l'esprit divin en fonction d'une harmonie préétablie. Pour Hume enfin, la relation de cause à effet n'étant rien d'autre qu'une habitude produite par l'observation renouvelée de successions déterminées entre les phénomènes, on est en présence d'un hasard lorsque les expériences positives de cette succession sont en nombre égal ou inférieur à celui des expériences négatives. Une tentative originale d'explication du hasard en termes de causalité fut faite au XIX^e siècle par Antoine Augustin Cournot, qui

dans son *Essai sur les fondements de nos connaissances* (1851) définit un événement accidentel ou fortuit comme la coïncidence de deux ou de plusieurs séries indépendantes de causes : le caractère fortuit de certains événements vient de ce que leurs causes déterminantes sont indépendantes, alors que leurs effets se mêlent brusquement et de façon inopinée. Dans son essai de 1878 intitulé *L'Ordre dans la nature*, Charles Saunders Peirce aborda à son tour la notion de hasard dans son rapport avec celle de nécessité. Par une démarche rigoureusement logique, il démontra que les concepts de nécessité et de hasard sont, considérés en soi, dénués de sens et interchangeables : un monde dont on suppose que les caractères se combineraient totalement au hasard révélerait effectivement à la longue qu'il possède un ordre implacable, bien supérieur à celui qui caractérise le monde dans lequel nous vivons. Le fait est que hasard et nécessité doivent toujours, pour acquérir un sens, être rapportés aux intérêts perceptifs et vitaux des êtres. La polémique de Peirce s'insérait dans les discussions relatives à l'évolutionnisme de Darwin, qui soutenait le caractère purement fortuit des variations morphologiques des espèces vivantes. Ce hasard éliminait, selon Darwin, tout finalisme ainsi que tout plan providentiel et créationniste dans la nature ; mais selon d'autres savants (par exemple A. Gray), il confirmait la nécessité de l'intervention divine et la présence dans le monde d'un projet intelligent. On peut trouver une version moderne de cette discussion dans l'ouvrage de Jacques Monod, *Le Hasard et la Nécessité* (1971). D'après Monod, la « mutation » initiale qui donne naissance à l'évolution des êtres vivants est un fait purement fortuit ; mais comme les êtres vivants, contrairement à tout autre être dans l'univers, sont dotés d'*invariance* et de *téléonomie* (c'est-à-dire de la capacité de transmettre leur loi structurelle et de modifier leurs performances en fonction de l'environnement), la mutation, une fois inscrite dans le code génétique, est reproduite à des milliards d'exemplaires et entre dans le champ de la sélection, autrement dit de la nécessité.

Chapitre 2

Nécessité

2.1 Dictionnaire encyclopédique

Nécessité (*nf*) **1** Caractère nécessaire, obligation. **2** Besoin impérieux, exigence.

2.2 Pratique de la philosophie

NÉCESSITÉ

ÉTYMOLOGIE : latin *necessitas*, « l'inéluctable », « besoin impérieux », « obligation impérieuse », « nécessité logique ».

SENS ORDINAIRES ET PHYSIQUE : état de choses qui ne peut pas ne pas exister.

MÉTAPHYSIQUE : puissance (parfois divinisée) qui gouverne le cours de la réalité.

LOGIQUE : **1.** Caractère de ce qui ne peut être faux, de ce qui est universellement vrai. **2.** Relation inévitable entre deux propositions.

SENS DÉRIVÉ : le besoin ; ce dont un être ne peut pas se passer.

La nécessité est une modalité logique qui s'oppose à la simple possibilité mais aussi à l'impossibilité, ainsi qu'à la contingence. Elle peut qualifier des pensées, des idées ou des principes : elle signifie alors que leur vérité ne peut pas être refusée par l'esprit (par exemple parce qu'elle est évidente ou logiquement démontrée ; parce que le contraire est impossible). Au sens physique, la nécessité renvoie au déterminisme ; au sens métaphysique, elle renvoie au fatalisme. L'acception morale du terme est trompeuse : une obligation (ce qui nous apparaît nécessaire) se distingue justement d'une contrainte en ce qu'il est toujours possible de ne pas la respecter : elle renvoie donc davantage à une exigence qu'à une nécessité (*cf.* textes de Spinoza en annexe).

TERMES VOISINS : besoin ; destin ; fatalité ; universalité.

TERMES OPPOSÉS : contingence.

CORRÉLATS : Catégorie ; déterminisme ; liberté ; modalité.

2.3 Encyclopédie de la philosophie

2.3.1 Nécessité

Est dit nécessaire « ce qui ne peut être autrement qu'il n'est », telle est du moins la définition aristotélicienne de la notion (grec *anankaion*). Elle s'applique notamment pour caractériser la

nature de la relation qui relie entre elles les propositions (prémisses et protases) du syllogisme scientifique ou démonstratif. Est nécessaire ce qui appartient à un sujet partout et toujours : ainsi la propriété d'avoir la somme de ses angles intérieurs égale à deux droits est une propriété nécessaire pour tout triangle en tant que tel. Mais, outre le sens logique et ontologique, il y a un sens psychologique, de contrainte inévitable. Ce qui a conduit certains à émettre l'hypothèse que le concept est peut-être né d'une projection anthropomorphique de l'idée originelle de coercition, ce qui aurait pour conséquence que la notion de nécessité déontologique (c'est-à-dire d'obligation) précéderait historiquement toutes les autres formes de nécessité. La notion de nécessité physique et causale comme subordination aux lois de la nature et celle de nécessité logique comme propriété de ce qui est « forcément » vrai en vertu des lois logiques seraient apparues par la suite, selon un ordre inversé par rapport à celui qui est parfois considéré logiquement rationnel.

2.3.2 Nécessité et modalité

La notion leibnizienne de nécessité comme vérité dans tous les mondes possibles a été reprise dans l'analyse sémantique contemporaine des modalités. D'après ces analyses, il apparaît que la notion modale fondamentale est la notion de possibilité plutôt que celle de nécessité. À côté de cette notion leibnizienne de nécessité absolue, la logique contemporaine a caractérisé différentes notions de nécessité relative, en isolant des sous-classes pertinentes à l'intérieur de la classe de tous les mondes possibles, comme celle des mondes où sont valides les lois de la nature ou les lois de code pénal. Toute logique de la nécessité, quelle qu'elle soit, a comme condition minimum d'éviter ce que l'on appelle « l'effondrement des modalités », à savoir la démonstration de l'équivalence entre une proposition nécessaire et une proposition dépourvue d'opérateurs modaux (cette équivalence est présente dans toute philosophie fataliste ou strictement déterministe : il suffit de penser à l'assimilation opérée par Hegel entre ce qui est rationnel et ce qui est réel). Dans une acception élargie, la nécessité logique est parfois assimilée à l'analyticité. Les énoncés analytiques résultent nécessaires dans la mesure où les règles linguistiques « créent » la signification des termes que l'on y trouve, que ces termes soient des constantes logiques (« et », « ou », « tous », etc.) ou des mots du langage ordinaire comme « célibataire » ou « non-marié ». Du point de vue pragmatiste d'auteurs comme W.V.O. Quine, la nécessité d'un énoncé quelconque consiste dans son immunité à l'intérieur du système des connaissances prouvées, c'est-à-dire dans le fait que le renoncement à l'énoncé en question est trop coûteux pour le système dans son ensemble. Tout en excluant qu'il existe une distinction historiquement définitive entre analytique et synthétique et entre nécessaire et contingent, Quine pense toutefois que la nécessité logique peut être justement attribuée à des énoncés dont la vérité dépend uniquement des constantes logiques qui sont présentes en lui. Il s'agit d'un pas en avant par rapport à la conception du *Tractatus* de L. Wittgenstein, qui assimilait les nécessités logiques aux tautologies du calcul propositionnel, excluant de cette manière les vérités logiques qui dépendent de la présence de quantificateurs. De toute façon, cette conviction est partagée par presque toute l'épistémologie contemporaine, surtout par l'épistémologie empiriste : que la nécessité des lois scientifiques et des inférences garanties par elles ne dépend pas de l'existence de connexions nécessaires dans la nature, mais doit être indirectement référée à la nécessité logique ou au concept d'implication logiquement nécessaire.

Chapitre 3

Vitalisme

3.1 Pratique de la philosophie

VITALISME

ÉTYMOLOGIE : latin *vita*, « vie ».

SENS ORDINAIRES : **1.** Doctrine de l'école de Montpellier, selon laquelle un « principe vital » régit les phénomènes de la vie. **2.** Toute théorie qui s'oppose à une réduction de la vie à ses caractères physico-chimiques et recourt à une force vitale distincte de la matière.

Le médecin allemand Georg E. Stahl, expose, entre 1704 et 1708, une doctrine qualifiée d'animisme, et reproche à la médecine mécaniste de ne pas prendre en compte la vie elle-même. Théophile de Bordeu et Paul-Joseph Barthez étudient la médecine à Montpellier où sont discutées les thèses de G. E. Stahl ; Bordeu ne pense pas non plus que la vie puisse s'expliquer par le mécanisme et, à partir de 1751, attribue dans sa physiologie un rôle régulateur à une « âme » qui est en fait la sensibilité des fibres nerveuses. Cette âme est partout où se manifeste un mouvement spontané, et chaque organe est pourvu d'une sensibilité et d'une action propres ; pour cette raison le corps vivant est comparé à un essaim d'abeilles, l'action du cerveau sur les nerfs assurant toutefois l'unité de l'être vivant. La philosophie de Bergson, par exemple, peut être considérée comme un vitalisme, car elle considère que les propriétés de la matière et le déterminisme que la raison peut y trouver n'expliquent pas l'essentiel de la vie, soit l'évolution créatrice.

TERMES VOISINS : animisme ; Organicisme.

TERMES OPPOSÉS : déterminisme ; mécanisme.

CORRÉLATS : évolution ; évolutionnisme ; finalisme ; mécanisme ; organisme ; spiritualisme ; vie ; vivant.

3.2 Encyclopédie de la philosophie

Vitalisme : terme qui se réfère aux doctrines qui soutiennent la particulière spécificité des phénomènes de la vie et donc leur irréductibilité aux phénomènes mécaniques et à la dynamique purement physico-chimique du monde inorganique. On peut rapprocher le vitalisme de la biologie d'Aristote, reprise par les scolastiques au Moyen Âge. Il s'agit d'un vitalisme « hylémorphe », c'est-à-dire qu'il considère les fonctions vitales comme un principe intrinsèque à la nature et à la forme du vivant. Dans un sens plus restreint et plus courant, On qualifie de vitalistes ces théories qui, pendant la seconde moitié du XVIII^e siècle, s'opposèrent au mécanisme en

supposant, pour expliquer le phénomène de la vie, un principe formatif, ou « force », qui agirait comme cause finale. Ce vitalisme moderne, dans un essai de conciliation des résultats de la science avec le finalisme de la tradition, n'identifia plus la vie à l'âme ou principe animateur spirituel. Par exemple, les médecins de l'école de Montpellier, et en particulier Paul Joseph Barthez (1734-1806) qui collabora aussi à l'*Encyclopédie*, imaginèrent le principe vital comme une force inconsciente qui agit comme principe organisateur à un niveau moléculaire. Buffon et Lamarck partagèrent certains aspects du vitalisme, qui rencontra de graves difficultés au début du XIX^e siècle face au progrès de la biologie et en particulier face à la réalisation de la synthèse de l'urée sur la base de seuls éléments inorganiques (1828), à la formulation du principe de la conservation de l'énergie (1842) et enfin face à la théorie darwinienne (1859) qui expliquait la formation des organismes vivants par l'accumulation d'événements fortuits provenant du milieu physique. Contre ces nouvelles données et théories scientifiques et vitalistes (ou néo-vitalistes), ils tentèrent de démontrer, sur des bases expérimentales, l'existence dans l'organisme vivant d'une « finalité primaire » irréductible aux données et à l'influence du milieu. Cette finalité primaire prit différents noms chez les scientifiques et les penseurs de la fin du XIX^e siècle : « force vitale » pour le biologiste Claude Bernard (1813-1878), « force dominante » pour le biologiste J. Reinke (1849-1931), « psychoïde » et « entéléchie » pour le biologiste et philosophe Hans Driesch (1867-1941), « élan vital » chez Bergson. L'entéléchie est « l'agent non mécanique », hors de l'espace et du temps, qui peut susciter la vie mais que l'on ne peut pas décrire en termes naturels positifs.

Jakob J. von Uexküll (1896-1944) soutient la thèse de la biologie par rapport aux sciences physico-mathématiques. Il ajoute, à la matière et à la force, un troisième élément décisif pour l'observation scientifique : la « forme biologique ». Elle n'est pas à proprement parler une fin mais une fonction à laquelle l'organisme vivant est déjà adapté au moment même où il perçoit le milieu environnant. Il n'existe donc pas de milieu naturel unique, mais il y en a autant que de formes biologiques. Toute forme est donc parfaite dans les limites de son milieu. Le darwinisme, considérant l'homme comme le sommet de l'évolution et cette dernière comme un processus d'accumulation, néglige la nécessaire pluralité des milieux et le fait par lequel toute forme vivante devait autrefois accumuler les processus d'adaptation pour subsister, comme cela arrive de fait dans un milieu autonome. Le vitalisme de Uexküll ne renvoie plus à une force extérieure aux lois de la nature mais à la cohérence structurelle de la vie. Plus tard, du fait des développements décisifs de la biologie moléculaire et de la génétique, la discussion entre les vitalistes et les mécanistes a perdu beaucoup de son intérêt et de son actualité.

Chapitre 4

Déterminisme

4.1 Dictionnaire encyclopédique

Déterminisme (*nm*) Système philosophique selon lequel tout dans la nature obéit à des lois rigoureuses.

4.2 Pratique de la philosophie

4.2.1 Déterminisme

ÉTYMOLOGIE : latin *terminus*, « borne », « limite ».

ÉPISTÉMOLOGIE : **1.** Relation nécessaire entre une cause et son effet. **2.** Système de causes et d'effets entretenant entre eux des relations nécessaires.

MÉTAPHYSIQUE : doctrine selon laquelle l'ensemble du réel est un système de causes et d'effets nécessaires, y compris les faits qui paraissent de façon illusoire relever de la liberté ou de la volonté.

La notion de déterminisme est au fondement de celle de loi physique. Elle pose qu'il est possible de formuler un lien tel qu'une ou plusieurs causes étant données, tel(s) effet(s) s'en-suit(vent) nécessairement. Le déterminisme ne doit pas être confondu avec la simple causalité, qui établit aussi un lien entre deux événements, le premier produisant le second, sans pour autant que cette relation soit présentée comme nécessaire (la même cause aurait pu produire un autre effet). Le déterminisme s'oppose donc aux relations de causalité dues au hasard où à la liberté. Contrairement au fatalisme, le déterminisme ne suppose pas une providence ; il est « aveugle ». Il faut se méfier du langage courant, qui emploie souvent l'expression « être déterminé » pour désigner une décision de la volonté, c'est-à-dire une autodétermination (*cf.* Autonomie en annexe), qui est en réalité le contraire d'un déterminisme. L'idée du déterminisme ne s'oppose pas nécessairement à l'existence de la liberté : selon une image d'Alain, on pourrait dire que le déterminisme est à la liberté ce que l'eau est au nageur.

TERME VOISIN : causalité.

TERME OPPOSÉ : indéterminisme.

4.2.2 Principe du déterminisme

Au sens épistémologique, principe selon lequel, dans un domaine donné, à tout événement peuvent être assignées une ou plusieurs causes, les mêmes causes produisant rigoureusement les

mêmes effets. Le principe du déterminisme permet de distinguer les sciences exactes, formulant des lois strictes et universelles (en particulier les sciences de la nature), des sciences humaines, où l'intervention de la liberté, sans interdire l'explication par la causalité, exclut que celle-ci soit soumise à une stricte nécessité (par exemple en histoire). Dans le cadre même de la nature, certains domaines ont été considérés comme échappant au déterminisme, parce qu'ils ne paraissaient pas soumis à des régularités autorisant des prévisions rigoureuses (par exemple, les « météores », les séismes, les tremblements de terre, etc. qui, tout en respectant les lois de la nature, ne présentent pas une telle régularité). Les philosophes empiristes (en particulier Hume) se sont interrogés sur la pertinence de l'idée du déterminisme, en faisant valoir que les relations de cause à effet étant des relations de faits, elles ne peuvent être établies que par une expérience inductive et ne sauraient par conséquent être considérées comme des relations nécessaires et universelles (la nécessité ne pouvant être établie que par des moyens logiques). Cette difficulté a fait l'objet d'une réflexion centrale dans la philosophie de Kant, qui soutiendra que le déterminisme de la nature ne relève pas des « choses en soi », mais de l'ordre phénoménal selon lequel notre esprit appréhende la nature.

La physique du XX^e siècle parle d'« indéterminisme physique » (en microphysique) à propos de phénomènes dont l'observation directe est impossible ou ne permet pas de prédire les effets rigoureux d'un ensemble de causes. Ces phénomènes sont alors étudiés au moyen de méthodes de nature statistique où probabiliste (relations d'incertitude d'Heisenberg, par exemple). Cet indéterminisme théorique a conduit les physiciens à débattre de la question de savoir si l'on devait maintenir, pour l'ensemble des phénomènes naturels, le principe du déterminisme physique : l'indétermination de certains phénomènes doit-elle être mise sur le compte d'une limite provisoire de la connaissance physique ou bien relève-t-elle de la nature même de ces phénomènes ? C'est, par exemple, le propos de Louis de Broglie dans *Physique et micro-physique*.

4.2.3 Principe du déterminisme psychique

L'explication freudienne de la « maladie » de l'esprit a pour effet inquiétant d'effacer la frontière entre le normal et le pathologique : les mécanismes psychiques étant les mêmes, la maladie n'est décrétée que lorsque le sujet éprouve de douloureuses difficultés à s'adapter au monde extérieur, voire à lui-même. Dans cet esprit, un certain nombre d'événements inexplicables de la vie normale (rêves, actes manqués, lapsus) deviennent, pour la psychanalyse, doublement précieux : **1.** Sur le plan théorique, ils permettent d'unifier l'explication des mécanismes psychiques, normaux ou pathologiques : toutes ces manifestations sont, au même titre que la « maladie », des modes d'expression déguisée des pulsions refoulées ; l'étude de leurs mécanismes aide donc à comprendre les fonctionnements symboliques permettant l'expression indirecte de l'inconscient. Rapidement, Freud étendra ces investigations aux domaines de la culture, de la religion et de l'art (*cf.* Sublimation en annexe). **2.** Sur le plan pratique, rêves, actes manqués, etc., doivent, dans le cadre de la cure, être considérés comme de précieux indicateurs des sources traumatiques de la maladie, puisqu'ils en sont l'expression déguisée. Aussi Freud énonce-t-il très tôt le principe du déterminisme psychique, selon lequel ces manifestations doivent être considérées comme inscrites dans une chaîne de causes et d'effets dont la cause initiale est une source pathogène refoulée. Dans le cadre de la cure, l'application de ce principe conduit à la pratique des libres associations : « Je ne pouvais pas me figurer qu'une idée surgissant spontanément dans la conscience d'un malade, surtout une idée éveillée par la concentration de son attention, pût être tout à fait arbitraire et sans rapport avec la représentation oubliée que nous voulions retrouver » (*Cinq Leçons sur la psychanalyse*). La névrose est elle-même une fuite hors de la réalité, dont les manifestations sont des compromis entre pulsions refoulées et exigences du surmoi,

Aussi Freud est-il amené à parler de « refuge dans la maladie », puisqu'en celle-ci toutes les

instances psychiques trouvent leur bénéfice dans ce qui apparaît comme un mode dérivé de leur satisfaction. La « maladie », lorsque la nature du conflit psychique qui l'a causée est devenue consciente pour le sujet, peut trouver à se résoudre par diverses voies : la satisfaction des pulsions refoulées, devenues conscientes et désormais assumées ; le refus conscient de cette satisfaction ; le détournement (sublimation) de leur énergie vers des activités socialement valorisées, telle que l'art, la religion, les activités intellectuelles, etc.

CORRÉLATS : cause ; causalité ; destin ; empirisme ; fatalisme ; hasard ; induction ; liberté ; loi ; nature ; nécessité ; science ; volonté.

4.3 Encyclopédie de la philosophie

Déterminisme : terme qui qualifie en science et en philosophie toute doctrine affirmant la connexion nécessaire de tous les phénomènes selon le principe de causalité. Le déterminisme est un trait dominant de la pensée moderne du XVII^e au XIX^e siècle. Il faut en chercher les prémisses dans la révolution scientifique initiée à partir des travaux de Galilée, dont l'un des effets principaux a été de supprimer le recours aux causes finales dans l'explication des phénomènes de la nature, évolution qui est à la base du mécanisme de Descartes, Hobbes, Gassendi et Spinoza. Il revient principalement à Gassendi de faire le lien entre le mécanisme et le déterminisme modernes d'une part, et les anciennes conceptions atomistes des épicuriens d'autre part (issues de Leucippe et de Démocrite). Chez les Anciens, le déterminisme présente deux facettes : l'une proprement physique et l'autre morale. Démocrite conçoit la nature comme entièrement réglée par le mouvement des atomes dans l'espace vide. Ce déterminisme matérialiste rigide, auquel même l'homme et son âme sont assujettis, est partiellement rectifié par Épicure puis par Lucrèce, dont le but est de découvrir un fondement physique à la possibilité du libre vouloir et du hasard. C'est pourquoi ils assouplissent leur déterminisme en introduisant dans leurs doctrines le concept de *clinamen* (déviation), selon lequel les atomes sont parfois en mesure d'infléchir spontanément leur direction propre et de rompre la chaîne des causes nécessaires. À l'époque moderne, le déterminisme se heurte à son tour au problème de la compatibilité de la conception mécaniste de la nature propre à la science avec les thèses fondamentales de la religion et de la morale chrétiennes (existence et liberté de l'âme, action providentielle de Dieu). De Descartes à Leibniz et à Kant, on tend à séparer, sur le plan métaphysique ou bien sur le mode « critique », la réalité du monde naturel (reductible aux principes de la divisibilité de la matière et du mouvement, et donc à des lois nécessaires), de la réalité du penser et du vouloir, compris comme des activités autonomes et spontanées, capables de s'autodéterminer librement en dehors des conditionnements matériels. En opposition avec cette tendance, les « épicuriens » et les libertins modernes adoptent des solutions de type radicalement matérialiste : aux raisons scientifiques se mêlent chez eux des motivations idéologiques : hostilité morale à l'encontre du christianisme et lutte politique contre l'Église. Cette attitude culmine à l'époque des Lumières notamment avec Diderot, Claude Adrien Helvétius, Julien Offray de La Mettrie, Paul Henri d'Holbach. D'un point de vue strictement scientifique, le déterminisme trouve son expression la plus accomplie au début du XIX^e siècle. avec l'œuvre de Pierre Simon Laplace qui soutient que si, à un instant donné, toutes les forces agissant sur la nature et la position de tous les corps étaient connues, il serait possible en principe de prévoir tous les états futurs de l'univers ; pour une intelligence ainsi faite, tout serait clair et certain. l'avenir aussi bien que le passé (*Essai philosophique sur les probabilités*, 1814). Différents courants du positivisme développent des conceptions déterministes, en particulier les matérialistes allemands Karl Vogt et Jakob Moleschott, qui soutiennent (non sans quelques motifs d'ordre politique et idéologique, outre que scientifique) que les phénomènes que l'on dit spirituels ont en fait un fondement mécanique et matériel. Par la suite, les thèses déterministes reviennent au premier plan avec le débat sur

l'évolutionnisme darwinien et sur ses applications psychologiques et sociologiques. Dans ses formes les plus radicales, le déterminisme conduit à soutenir d'un côté la réduction de tous les phénomènes de la pensée à leur origine biologique (Chauncey Wright, Ernst Haeckel), et de l'autre la réduction de l'individu à la dynamique des lois sociales (William Baldwin Spencer, William Graham Sumner). C'est contre ces formes de déterminisme, en grande partie idéologiques, que réagissent les différents courants spiritualistes du début du XX^e siècle ; les réactions ainsi suscitées ne sont elles-mêmes pas moins idéologiques. Les critiques que, du point de vue strictement logique, Charles Sanders Peirce adresse dès 1892 aux thèses déterministes sont plus pertinentes : il anticipe divers aspects de la révision formelle du concept de causalité nécessaire opérée par le néo-positivisme en ce siècle. Sur le plan rigoureusement scientifique, la crise du déterminisme coïncide avec l'abandon, par les physiciens, du modèle mécaniste universel. Avec la théorie quantique en particulier, les conditions initiales et nécessaires de l'hypothèse déterministe ne peuvent plus se réaliser, puisqu'il n'est plus possible de déterminer de façon univoque, pour chaque instant donné, l'état du système physique, autrement dit les positions et les moments absolus de tous les points matériels composant le système lui-même. Ceci en vertu du *principe d'incertitude* formulé par Werner Heisenberg (1927), qui soutient que toute mesure physique provoque une perturbation du système que l'on entend mesurer. En physique atomique notamment, dit Heisenberg, « on ne peut en aucune façon faire abstraction des modifications que les instruments d'observation produisent sur l'objet observé ». Ainsi s'effondre ce que Peirce avait indiqué comme le présupposé théorique et inconsciemment « métaphysique » de tout le déterminisme classique, à savoir que la nature constituerait un Système en soi, absolu, achevé et réel.

Chapitre 5

Contingence

5.1 Dictionnaire encyclopédique

contingence (*nf*) Possibilité qu'une chose arrive ou non. (*pl*) choses sujettes à variation.
contingent, ente (*a*) Qui peut arriver ou non. (*nm*) **1** Ensembles des conscrits effectuant leur service militaire pendant une même période. **2** Ensemble de choses reçues ou fournies. **3** Quantité maximale de marchandises.

5.2 Pratique de la philosophie

CONTINGENCE

ÉTYMOLOGIE : latin *contingere*, « arriver par hasard ».

SENS ORDINAIRE : possibilité qu'une chose arrive ou non.

LOGIQUE : une des quatre modalités de la logique classique, avec la nécessité, la possibilité et l'impossibilité ; est contingente une proposition qui n'est ni vraie ni fausse, en tant qu'elle porte sur quelque chose qui peut être aussi bien que ne pas être.

MÉTAPHYSIQUE : ce qui n'a pas en soi sa raison d'être ; en théologie, la « preuve par la contingence » part de la contingence du monde pour montrer qu'il faut remonter jusqu'à Dieu pour en trouver la cause ; pour l'existentialisme athée, la contingence du monde est radicale, au contraire, et place l'homme devant l'absurde.

C'est Aristote qui, le premier, cherche à penser la contingence. Il oppose la science théorique, qui porte sur le nécessaire, à l'action pratique, qui porte sur le contingent. Dans la mesure où l'action vise une fin qui n'existe pas encore, elle se rapporte à un futur, qui est lui-même contingent. L'exemple qu'Aristote en donne est celui d'une bataille navale. « Nécessairement, il y aura demain une bataille navale où il n'y en aura pas ; mais il n'est pas nécessaire qu'il y ait demain une bataille navale, pas plus qu'il n'est nécessaire qu'il n'y en ait pas. » La contingence est, en effet, l'objet d'une délibération, d'un choix réfléchi et renvoie à la liberté qui en est inséparable. Au contraire, la métaphysique classique, avec Leibniz notamment, définira la contingence négativement, comme une simple limite à la connaissance. Si une chose nous apparaît comme contingente, c'est parce que nous en ignorons la cause, Pour Leibniz, il existe un principe de raison suffisante selon lequel chaque chose existe nécessairement, principe par lequel Dieu choisit parmi tous les mondes possibles le meilleur. Mais, alors, se pose le problème de la compatibilité d'un tel principe déterministe avec celui de la liberté humaine. En posant la contingence radicale du monde, son absence de justification, Sartre et l'existentialisme athée redonnent au contraire tout son sens à l'idée de liberté,

TERME VOISIN : hasard.

TERME OPPOSÉ : nécessité.

CORRÉLATS : absurde ; existence ; existentialisme ; futur ; liberté.

5.3 Encyclopédie de la philosophie

philosophie de la contingence : terme philosophique désignant, d'une façon générale, toute théorie qui s'oppose au déterminisme, dans la mesure où elle ne reconnaît pas un ordre causal invariable et nécessaire aux phénomènes. Plus particulièrement, la philosophie de la contingence renvoie à la philosophie d'Emile Boutroux. Critiquant la classification des sciences de Comte, Boutroux affirme que le passage d'une science à l'autre (des plus simples aux plus complexes : de la physique à la chimie, de la biologie à la sociologie, etc.) n'est pas seulement déterminé par une différence dans les méthodes d'investigation, mais qu'il correspond à une différence objective existant entre des ordres distincts de phénomènes. Le passage d'une science à l'autre correspond aussi, pour Boutroux, à une série de mondes absolument différents (le monde physique, chimique, organique, etc.). Chacun d'eux apparaît avec un caractère nouveau, original, imprévisible (contingent) par rapport au précédent. Chaque saut d'un ordre à l'autre comporte un démenti du principe de causalité et révèle la présence, dans la nature, d'un principe de liberté. Boutroux insiste, en particulier, sur l'irréductibilité des phénomènes biologiques aux lois chimiques et physiques, et sur l'irréductibilité de la conscience humaine à l'ordre biologique.

Chapitre 6

Providence

6.1 Dictionnaire encyclopédique

Providence (*nf*) **1.** (avec majuscule) Volonté divine. **2.** Ce qui aide, secourt comme par miracle. *État providence.*

6.2 Pratique de la philosophie

PROVIDENCE

ÉTYMOLOGIE : latin *pro*, « avant », *videre*, « voir ».

MÉTAPHYSIQUE ET THÉOLOGIE : attribut divin, grâce auquel Dieu guide le cours des événements en fonction de la fin (du but) qu'il leur assigne.

On peut distinguer, avec Malebranche, une Providence générale : l'ordre général et harmonieux du monde, fixé une fois pour toutes : il s'agit des lois de la nature, conçues comme l'expression de la perfection du plan divin ; et une Providence particulière : l'intervention personnelle de Dieu dans le cours des événements, par des miracles, pour remédier à certains désordres.

TERMES VOISINS : dessein de Dieu ; destin.

TERMES OPPOSÉS : contingence ; hasard.

CORRÉLATS : christianisme ; Dieu ; finalisme ; loi (de la nature) ; miracle.

6.3 Encyclopédie de la philosophie

Providence : terme désignant l'action par laquelle Dieu gouverne l'histoire et les événements naturels. Fondamentalement absente de la religion grecque (car le sort du monde dépend en dernière analyse du destin compris comme puissance supérieure aux dieux eux-mêmes), la notion de providence (en gr. *pronoia*) fait son apparition dans la philosophie grecque avec Socrate, qui l'identifie avec l'activité finaliste de Dieu, et avec Platon, qui la fait coïncider avec l'organisation du cosmos opérée par le Démiurge. Aristote nie l'existence de la providence : le premier moteur non mû ne peut être conditionné par la connaissance des réalités finies, c'est pourquoi il attire à soi tous les étants de manière nécessaire. L'existence d'une providence ordonnant le cosmos est affirmée par le stoïcisme, qui la conçoit comme rationalité et finalité immanente à la matière, et donc l'identifie avec la solidarité qui relie nécessairement tous les

êtres (« *fatum* » et « destin »). La foi en un Dieu providentiel est l'élément constitutif de l'Ancien Testament : non seulement Dieu connaît, dispose et dirige tout événement terrestre (dans la formulation dogmatique chrétienne postérieure, c'est là la « providence commune »), mais il entre dans les aventures humaines au point d'instaurer un pacte de fidélité réciproque, l'alliance, avec le peuple d'Israël (ce cas d'élection particulière fait partie de la « providence spéciale »). Dans la doctrine chrétienne, la distinction entre « providence naturelle » (l'action divine qui s'accomplit à travers des agents naturels) et « providence surnaturelle » (l'action de Dieu lorsqu'elle s'exerce dans des formes extraordinaires) est tout aussi courante. Dans l'histoire de la pensée, la principale objection à l'affirmation d'une providence transcendante est venue de l'existence du mal dans le monde. La réponse apologétique élaborée par Boèce, et reprise par Gottfried W. Leibniz, se fonde sur la considération selon laquelle le mal n'est pas effectivement le mal, dans la mesure où la puissance de Dieu sait tirer le bien même de ce qui se présente comme mal.

Annexe A

André Comte-Sponville

A.1 Contingence

On la définit ordinairement comme le contraire de la nécessité : est contingent, explique Leibniz, tout ce dont le contraire est possible, autrement dit tout ce qui *pourrait* ou *aurait pu* ne pas être. Ces conditionnels sont à prendre en considération. Car quelle *condition* supposent-ils ? Que le réel ne soit pas ce qu'il est. C'est en quoi tout, dans le temps, est contingent (le néant était possible aussi, ou un autre réel), aussi sûrement que tout, au présent, est nécessaire (ce qui est ne peut pas ne pas être pendant qu'il est). Si le temps et le présent sont une seule et même chose, comme je le crois, il faut en conclure que *contingence* et *nécessité* ne s'opposent que pour l'imagination : quand on compare ce qui est, fut ou sera (le réel), à autre chose, qui pourrait ou aurait pu être (le possible, en tant qu'il *n'est pas* réel). Au présent, ou *sub specie aeternitatis*, seul le réel est possible : tout le contingent est nécessaire, tout le nécessaire est contingent. C'est où Spinoza et Lucrèce se rejoignent.

A.2 Déterminisme

Doctrine selon laquelle tout est déterminé, c'est-à-dire soumis à des conditions nécessaires et suffisantes, qui sont elles-mêmes déterminées. Le déterminisme, en ce sens, n'est qu'une généralisation du principe de causalité. C'est une chaîne de causes, ou plusieurs, ou l'ensemble de ces chaînes, à quoi rien n'échappe, ni lui-même : on peut agir sur lui, le changer, le maîtriser, mais point en sortir. C'est le labyrinthe des causes, ou plutôt des effets. Kant a bien vu qu'il excluait à la fois la contingence et la fatalité (*C. R. Pure*, Analytique des principes, PUF, p. 208, Pléiade, p. 960). La multiplicité des causes explique tout, mais n'impose rien.

Le déterminisme n'est qu'un autre nom pour le hasard (comme pluralité des séries causales), en tant qu'il est connaissable. On ne le confondra pas avec le prédéterminisme, qui suppose qu'il existe une chaîne *unique et continue* de causes, de telle sorte que l'avenir serait tout entier inscrit dans le présent, comme le présent résulterait nécessairement du passé. C'est donner au temps une efficacité qu'il n'a pas. Ni avec l'idée d'une prévision possible : un phénomène peut être intégralement déterminé tout en restant parfaitement imprévisible (c'est le principe des jeux de hasard et des systèmes chaotiques). Le temps qu'il fera dans six mois n'est écrit nulle part : il n'est pas *déjà déterminé* ; mais il le sera dans six mois. Ainsi le déterminisme n'est pas un fatalisme : il n'exclut ni le hasard ni l'efficacité de l'action. Il permet au contraire de les penser. De là la météorologie et le parapluie.

A.3 Hasard

Ce n'est ni l'indétermination ni l'absence de cause. Quoi de plus déterminé qu'un dé qui roule sur une table ? Le *six* sort ? C'est là un effet, qui résulte de causes très nombreuses (le geste de la main, l'attraction terrestre, la résistance de l'air, la forme du dé, sa masse, son angle de contact avec la nappe, ses frottements contre elle, ses rebonds, son inertie...). Si l'on juge pourtant légitimement que le *six* est sorti *par hasard*, c'est que ces causes sont trop nombreuses et trop indépendantes de notre volonté pour qu'on puisse, lorsqu'on jette le dé, choisir ou prévoir le résultat qu'on obtiendra. Ainsi le hasard est une détermination imprévisible et involontaire, qui résulte de la rencontre de plusieurs séries causales indépendantes les unes des autres, comme disait Cournot, rencontre qui échappe pour cela à tout contrôle comme à toute intention. Ce n'est pas le contraire du déterminisme : c'est le contraire de la liberté, de la finalité ou de la providence.

Un autre exemple ? On peut reprendre celui de Spinoza, dans l'Appendice de la première partie de l'*Éthique*. Une tuile tombe d'un toit. Il y a à cela des causes (le poids de la tuile, la pente du toit, le vent qui soufflait, un clou rongé par la rouille, qui finit par céder), dont chacune s'explique à son tour par une ou plusieurs autres, et ainsi à l'infini. Vous étiez, à ce moment précis, sur le trottoir, juste à la verticale du toit. Cela s'explique aussi, ou peut s'expliquer, par un certain nombre de causes : vous alliez à un rendez-vous, vous aviez choisi l'itinéraire le plus simple, vous pensiez que la marche à pied vous ferait du bien... Ni la chute de la tuile ni votre présence sur le trottoir ne sont donc sans causes. Mais les deux séries causales (celle qui fait tomber la tuile, celle qui vous amène où vous êtes), outre leur complexité propre, qui suffirait à les rendre hasardeuses, sont indépendantes l'une de l'autre : ce n'est pas parce que la tuile tombe que vous êtes là, ni parce que vous êtes là qu'elle tombe. Si elle vous brise le crâne, vous serez donc bien mort *par hasard* : non parce qu'il y aurait à une exception au principe de causalité, mais parce que celui-ci s'est exercé de façon irréductiblement multiple, imprévisible et aveugle. Ou bien il faut imaginer un Dieu qui aurait voulu ou prévu la rencontre de la tuile et de votre crâne. La providence est un anti-hasard, et le hasard une anti-religion.

Le hasard se calcule, mais dans sa masse plutôt que dans son détail. C'est ce qui permet aux assureurs de mesurer les risques que nous prenons, et qu'ils prennent : un accident de voiture, aussi imprévisible qu'il puisse être, fait partie d'une série (le nombre d'accidents dans une période donnée) qui peut se prévoir à peu près. C'est vrai aussi pour les jeux de hasard. S'il est impossible, sauf trucage, de prévoir le résultat d'un seul coup de dé, il est facile de calculer la répartition statistique de coups très nombreux : chacune des six possibilités se vérifiera, si vous jouez assez longtemps, environ une fois sur six, et s'approchera d'autant plus de cette moyenne que la série sera plus longue. C'est pourquoi la chance ne dure pas toujours, ni la malchance, du moins dans les phénomènes qui ne dépendent que du hasard. Simplement la vie ne dure pas assez longtemps, et est soumise à des causes trop lourdes et trop constantes, pour que le hasard vienne toujours corriger l'injustice.

Toute vie n'en est pas moins hasardeuse, dans son détail comme dans son principe. La naissance de chacun d'entre nous, quelques années avant notre conception, était d'une probabilité extrêmement faible ; comme c'est vrai aussi des naissances de nos parents, de nos grands-parents, etc., qui conditionnent la nôtre, il en résulte que notre existence, il y a quelques siècles, était d'une probabilité quasi nulle, comme celle, si l'on prend assez de recul, de tout événement contingent. C'est en quoi tout réel, aussi banal qu'il soit, a quelque chose de rétrospectivement surprenant, qui tient au fait qu'il était non seulement imprévisible à l'avance mais hautement improbable : c'est l'exception du possible. L'univers fait une espèce de loterie, dont le présent serait le gros lot. D'aucuns s'étonnent que ce soit justement ce numéro-là qui soit sorti, alors que c'était tellement improbable... Mais qu'aucun numéro ne sorte, une fois la loterie lancée, l'était bien davantage.

Annexe B

Spinoza, texte

B.1 La liberté d'expression

Dans son Traité théologico-politique, Spinoza pose avec fermeté les fondements d'un État démocratique et laïque. Cette laïcité ne doit pourtant pas être comprise comme la négation, le refus de reconnaissance des croyances religieuses. À partir de l'acceptation, qui doit être partagée par tous, des valeurs fondamentales de charité et de justice, l'État laissera libre cours (tout en se réservant un droit de contrôle) aux opinions particulières, aux dogmes et aux pratiques propres aux différentes confessions. C'est là un véritable traité de la tolérance, où l'adhésion à l'État s'obtient à travers la pluralité reconnue des convictions.

« [...] si personne ne peut abandonner sa liberté de juger et de penser ce qu'il veut, si par contre chacun est maître de ses propres réflexions, par un droit supérieur de Nature, il suit que dans un État, jamais on ne pourra tenter, si ce n'est avec une issue totalement désastreuse, de faire que les hommes, d'opinions si diverses et contraires, ne s'expriment cependant que selon le décret du pouvoir souverain [...]. En effet comme le libre jugement des hommes est tout à fait divers et que chacun pense à lui seul tout savoir, et qu'il est impossible que tous pensent également la même chose, et parlent d'une seule voix, ils ne pourraient vivre en paix si chacun n'avait pas renoncé au droit d'agir selon le seul décret de sa pensée. C'est donc seulement au droit d'agir selon son propre décret que l'individu a renoncé, non au droit de raisonner et de juger ; par suite personne ne peut, sans danger pour le droit du pouvoir souverain, agir à l'encontre du décret de celui-ci, mais il peut totalement penser et juger, et par conséquent aussi s'exprimer, à condition cependant qu'il se contente de parler et d'enseigner, et de défendre son opinion par la seule Raison, sans introduire par la ruse, la colère et la haine, quelque mesure contraire à l'État qui ne ressortirait que de l'autorité de son propre vouloir. »

Spinoza, *Traité théologico-politique* (1670), trad. M. Pardo, Paris, Hatier, coll. « Les classiques Hatier de la philosophie », 1999, pp. 24 et 25-26.

B.1.1 La liberté d'expression

Pour Spinoza le terrorisme idéologique de l'État, sa prétention à régler ce qu'il faut ou ce qu'il ne faut pas penser, est à la fois injuste, dangereux et inutile. Injuste : il remet en cause le droit des gens à n'adopter des opinions qu'après un libre examen. Dangereux : l'État devient forcément, par cet abus de pouvoir, l'objet d'une haine populaire qui peut à tout moment se déchaîner contre lui. Inutile : on peut bien contrôler les déclarations des individus, mais en aucun cas les pensées qu'ils forment en leur for intérieur.

B.1.2 Le devoir d'obéissance

Mais si l'État reconnaît le droit de chacun de dire et de penser ce qu'il veut (dans certaines limites que l'auteur s'attachera dans la suite du texte à énoncer), cela ne signifie pas pour autant qu'il reconnaît le droit de chacun à agir comme il l'entend. La diversité des opinions est en effet telle qu'elle serait suivie, si l'on ne disposait d'une instance supérieure de décision, d'une égale incohérence et anarchie dans l'action. L'État, en même temps qu'il doit garantir à chacun le droit de dire ce qu'il pense des lois, doit s'assurer qu'il y obéit bien : c'est la juste mesure de sa puissance.

B.2 Liberté et nécessité

Je sens que je veux une chose, et il arrive que je ne parviens même pas à expliquer pourquoi je la veux. Je fais certains choix dans ma vie, et j'arrive difficilement à en rendre compte ensuite. Dans certaines situations, j'hésite longtemps avant de prendre une décision. C'est dans cette absence de déterminations objectives de ma volonté que la philosophie a souvent placé l'expérience irréfutable de ma liberté. En ce sens, la liberté humaine s'opposait à la nécessité des lois de la nature : alors que chaque mouvement dans la nature est strictement réglé par des lois immuables, l'homme, lui, a le pouvoir de se décider à partir de rien, de commettre des actes totalement gratuits. Grandeur de la liberté humaine ; Spinoza va s'attacher précisément à montrer combien elle se révèle illusoire à l'analyse.

« J'appelle libre, quant à moi, une chose qui est et agit par la seule nécessité de sa nature ; contrainte, celle qui est déterminée par une autre à exister et à agir d'une certaine façon déterminée. [...] Pour rendre cela clair et intelligible, concevons une chose très simple : une pierre, par exemple, reçoit d'une cause extérieure qui la pousse, une certaine quantité de mouvement et, l'impulsion de la cause extérieure venant à cesser, elle continuera à se mouvoir nécessairement. Cette persistance de la pierre dans le mouvement est une contrainte, non parce qu'elle est nécessaire, mais parce qu'elle doit être définie par l'impulsion d'une cause extérieure. [...] Concevez maintenant, si vous voulez bien, que la pierre, tandis qu'elle continue de se mouvoir, pense et sache qu'elle fait effort, autant qu'elle peut, pour se mouvoir. Cette pierre assurément, puisqu'elle a conscience de son effort seulement et qu'elle n'est en aucune façon indifférente, croira qu'elle est très libre et qu'elle ne persévère dans son mouvement que parce qu'elle le veut. Telle est cette liberté humaine que tous se vantent de posséder et qui consiste en cela seul que les hommes ont conscience de leurs appétits et ignorent les causes qui les déterminent. Un enfant croit librement appéter le lait, un jeune garçon irrité vouloir se venger et, s'il est poltron, vouloir fuir. Un ivrogne croit dire par un libre décret de son âme ce qu'ensuite, revenu à la sobriété, il aurait voulu taire. De même un délirant, un bavard, et bien d'autres de même farine, croient agir par un libre décret de leur âme et non se laisser contraindre. »

Spinoza, *Lettre 58*, trad. C. Appuhn, Paris, GF-Flammarion, 1966, pp. 303-304.

B.2.1 Liberté et contrainte

Pour Spinoza, le contraire de la liberté n'est pas la nécessité, mais la contrainte. La contrainte renvoie aux déterminations extérieures qui m'obligent à une action, et la liberté à celles qui dépendent uniquement de ma nature propre. Il ne faut donc pas dire qu'un acte libre est un acte sans raisons, mais un acte dont les raisons se tirent de ma seule personne, sans avoir à recourir à d'autres causes. On n'opposera plus liberté et nécessité, mais nécessité externe (contrainte) et nécessité interne (liberté).

B.2.2 L'ignorance des causes

La prétendue liberté de volonté est donc strictement imaginaire. L'absence de motifs objectifs pour une action ne renvoie pas en effet à la présence positive de la liberté en nous, mais à l'ignorance des causes qui nous déterminent : on a la conscience de son désir sans le savoir de ce désir. Ce n'est pourtant pas parce qu'on ne connaît pas les raisons de ses actes qu'on agit réellement sans raisons, mais c'est bien pour cela qu'on a l'illusion d'agir librement.

B.2.3 La critique de la philosophie cartésienne

Spinoza peut apparaître comme un disciple de Descartes puisque le seul ouvrage qu'il publie sous son nom expose les *Principes de la philosophie de Descartes* (1663), qu'il démontre « selon la méthode géométrique ». En fait, les concepts cartésiens : la règle de l'évidence, la rigueur mathématique, ne constituent que la forme sous laquelle Spinoza expose, dès le *Traité de la réforme de l'entendement* (1661), une philosophie différente de celle de Descartes. Contre celui-ci, Spinoza affirme qu'il n'est pas nécessaire de passer par le doute systématique pour trouver la vérité, car le vrai est « signe de lui-même et du faux ». L'erreur n'est pas le résultat d'une intervention positive de la volonté. Elle n'est qu'« une privation de connaissance qu'enveloppent les idées inadéquates, c'est-à-dire mutilées et confuses ». Il faut donc purifier l'entendement de ses idées confuses en procédant à la critique de l'imagination. Pour ce faire, doit être constituée une science de la nature humaine qui dépasse le dualisme cartésien de l'âme et du corps. En effet ce dualisme rend incompréhensible l'action de l'une sur l'autre, et confus le fondement de la morale.

Annexe C

Spinoza, pratique de la philosophie

C.1 Pratique de la philosophie

C.1.1 Repères biographiques

SPINOZA BARUCH (1632-1677)

Né dans une famille de juifs portugais émigrés en Hollande au XVI^e siècle, il suit les cours de l'école talmudique d'Amsterdam et continue son instruction librement, tout en travaillant dans le commerce de son père. Il fréquente les milieux des chrétiens libéraux et des libres penseurs. En 1656, il est excommunié par la Synagogue et doit gagner sa vie en polissant des verres de lunettes d'approche. Très attaqué depuis 1670 par les milieux religieux à cause de la parution de son *Traité théologico-politique*, il vit en reclus, entouré de quelques amis, après la chute violente de la République en 1672. En 1678, ses œuvres posthumes sont interdites « en tant que profanes, athées et blasphématoires »,

C.1.2 Une philosophie du salut ou de la béatitude : l'Éthique

Apprendre à penser doit nous permettre de trouver le Souverain Bien, un « bien véritable qui puisse se communiquer » et donner le suprême contentement ou « béatitude » : ce bien, c'est la vie selon la raison, qui nous « sauve » du trouble des passions. Cette finalité morale de la recherche spinoziste est exposée dès le début du *Traité de la réforme de l'entendement* et donnée comme le fil directeur du livre central de Spinoza : l'*Éthique* (1661-1675) — qu'il renoncera à publier pour des raisons de sécurité.

1. La méthode géométrique. Spinoza met à l'épreuve les bases de sa méthode jetées dans le *Traité de la réforme de l'entendement* : partir de « l'idée de l'être le plus parfait » pour en faire découler toutes les idées et toute la pratique humaine, L'*Éthique* expose la morale réflexive la plus haute qui découle des principes métaphysiques que Spinoza pose par définition, comme le ferait un mathématicien. Ainsi chaque partie du livre part de définitions, d'axiomes, de propositions suivies de leurs démonstrations et qu'il développe dans des scolies et des appendices. Les cinq parties traitent successivement de : « Dieu » ; « Nature et origine de l'esprit » ; « Nature et origine des sentiments » : « La servitude humaine ou les forces des sentiments » ; « La puissance de l'entendement ou la liberté humaine ».

2. Les principes métaphysiques. Spinoza établit que, par définition, il n'existe d'autre substance dans la nature que Dieu, dont tout est mode ou attribut. De Dieu, « c'est-à-dire la nature », découle par la seule nécessité naturelle tout ce qui existe (les modes de l'être). Tous les événements sont soumis à un strict déterminisme. Il n'y a pas de causes finales. Le libre arbitre est une illusion. Il y a une parfaite adéquation (ou corrélation) entre les choses (dont l'attribut est l'« étendue ») et les idées (dont l'attribut est « la pensée »).

3. Les trois genres de connaissance et la maîtrise des passions. L'homme du commun se satisfait d'un prétendu savoir acquis par « oui-dire » et « expérience vague », perceptive, non critiquée : c'est « le premier genre de connaissance » qui se manifeste par un comportement passionnel, en particulier superstitieux et fanatique, car « le désir est l'essence de l'homme ». Celui qui commence à s'instruire, apprend à définir et à déduire selon la méthode mathématique, rationnelle. Il peut alors s'affranchir des passions en en formant des idées claires et distinctes. Il vit selon « le deuxième genre de connaissance ». Celui qui atteint « le troisième genre de connaissance », ou connaissance intuitive, voit chaque chose, chaque événement, comme découlant de la nature divine, c'est-à-dire de la nécessité naturelle, Il connaît toute chose à la fois dans sa singularité et son lien avec la totalité. Il n'est plus hanté par la crainte. Il éprouve au contraire la joie la plus haute.

4. La fausse morale et le vrai bien. Spinoza analyse, dans la quatrième partie de l'*Éthique*, tous les faux sentiments, les faux comportements comme la crainte, la honte, la tristesse, qui n'engendrent dans la vie sociale qu'une fausse concorde. Il leur oppose les vrais sentiments fondés sur les idées positives de l'entendement : la joie, l'amour pour les idées vraies, pour son prochain en tant qu'il est dirigé par la raison. Ainsi le vrai bien repose sur l'extension de la puissance de connaître. L'homme découvre qu'il n'y a rien de plus utile qu'un autre homme qui vit selon la raison, dans une cité raisonnable, et que partager la vraie connaissance permet de jouir de la vie en écartant les idées tristes de la haine, de la vengeance et de la mort.

Après avoir écarté l'illusion de la liberté, Spinoza, dans la cinquième partie de l'*Éthique*, lui redonne son vrai statut. Le philosophe accède à la vraie liberté et sa béatitude est la vertu elle-même. Il expérimente alors « l'amour intellectuel de Dieu » c'est-à-dire sa propre éternité.

C.1.3 Une philosophie de la politique

Si le Souverain Bien doit pouvoir se communiquer, le philosophe doit chercher les conditions politiques de sa réalisation. Spinoza prend parti dans les débats des milieux républicains sur la tolérance. Le *Traité théologico-politique*, publié anonymement en 1670 et aussitôt attaqué par les autorités religieuses (juives et calvinistes), est un ouvrage polémique, véritable apologie pour la tolérance et l'indépendance des pouvoirs religieux et politiques. La liberté de philosopher doit être totale pour que règne la paix dans un État. Celui-ci doit être le garant d'une foi universelle, fondée avant tout sur les règles morales de la justice et de la charité.

Le *Traité politique* (1675-1677), inachevé, est, lui, un exposé synthétique sur les fondements de l'État. Spinoza définit la fin de la société civile par la paix et la sécurité. Son interrogation permanente est : « Comment contenir la multitude ? », question suscitée par la violence de la « révolution » orangiste qui mit fin à la République en 1672. Après avoir défini le droit par la puissance, il pose le problème général de la conservation des régimes politiques. Spinoza examine la façon dont ce problème peut être résolu pour chacun des trois régimes typiques : monarchie, aristocratie, démocratie. La question reste en suspens en ce qui concerne la démocratie, l'ouvrage étant resté inachevé. Cependant la démocratie est définie comme le régime « le meilleur », car « le plus naturel » et « le plus rationnel. Mais la question demeure : dans quelle mesure la multitude peut-elle gouverner ses propres passions ?

PRINCIPAUX ÉCRIS : *Éthique* (1661-1675); *Traité de la réforme de l'entendement* (1661); *Traité théologico-politique* (1670); *Traité politique* (1677); *Correspondance* (1661-1676).

Annexe D

Cournot, pratique de la philosophie

D.1 Pratique de la philosophie

D.1.1 Repères biographiques

COURNOT ANTOINE AUGUSTIN (1801-1877)

Après avoir été professeur de mathématiques, puis inspecteur général, Cournot devient recteur de l'Académie de Dijon. Ses premières œuvres portent sur les mathématiques. Par la suite, il est amené à étendre ses thèses sur les probabilités à l'ensemble des connaissances humaines.

D.1.2 Un rationalisme prudent

Les premiers travaux de Cournot portent sur les principes mathématiques de l'économie et sur la question des probabilités. Plus généralement, il est amené à s'interroger sur la rationalité à l'œuvre dans les sciences, en partant du principe que science et philosophie doivent s'allier et s'épauler mais non pas se confondre (cas du scientisme). Sans la science, en effet, la philosophie « s'égarerait dans des espaces imaginaires », tandis que la science sans la philosophie s'épuiserait dans une rigueur stérile. Au rationalisme triomphant du XVII^e siècle, Cournot oppose donc la démarche prudente d'une raison vouée à la recherche et résignée à la modestie. Aussi est-il amené à considérer qu'un monde ordonné n'exclut ni le hasard ni l'insignifiance.

D.1.3 La théorie du hasard

Laplace pensait qu'une intelligence qui « connaîtrait toutes les forces dont la nature est animée » ainsi que les dispositions de tous ses éléments, serait en mesure de prévoir avec certitude le devenir entier de l'univers (*Essai philosophique sur les probabilités*, 1814). Cette idée, aussi séduisante soit-elle, est cependant fautive aux yeux de Cournot. Car la rationalité du monde laisse une large place à des faits sans raison, qu'on appellera « aléatoires » ou « fortuits » (ils auraient pu ne pas se produire). Un tel constat n'implique absolument pas, cependant, une démission de la raison : le hasard, en effet, peut être rigoureusement traité. Car aucun événement — et Cournot rejoint sur ce point le déterminisme classique — n'est un commencement absolu. Mais les séries causales (enchaînements linéaires et prévisibles de causes et d'effets) sont le plus souvent indépendantes les unes des autres, et ce sont leurs rencontres qui sont aléatoires. Les événements fortuits sont donc sans raison (sans nécessité) et non pas sans causes. Le hasard n'est donc pas dû à notre ignorance : notion positive, il désigne un « concours de causes indépendantes » qui peut être abordé scientifiquement. Ainsi, selon Cournot, le réel n'est ni décousu, ni absurde : il est ordonné globalement et non pas gouverné dans ses

moindres détails par une rationalité implacable. La raison, à l'œuvre dans l'histoire comme dans les sciences, doit cesser d'être despotique pour devenir régulatrice et critique.

PRINCIPAUX ÉCRITS : *Exposition de la théorie des chances et des probabilités* (1843) ; *Essai sur les fondements de nos connaissances et sur les caractères de la critique philosophique* (1851) ; *Les Institutions d'instruction publique en France* (1864) ; *Matérialisme, vitalisme, rationalisme* (1875).

Annexe E

Autonomie

(*nf*)

ÉTYMOLOGIE : grec *autonomos* (de *autos*, « lui-même », et *nomos*, « loi »), « qui se gouverne par ses propres lois ».

SENS ORDINAIRE : capacité d'un individu ou d'un groupe de déterminer lui-même le mode d'organisation ou les règles auxquelles il se soumet ; en ce sens, on parlera, par exemple, de l'autonomie d'un élève, c'est-à-dire de sa capacité d'organiser son travail sans aide ni contraintes extérieures.

SENS PHILOSOPHIQUE ET MORAL : **1.** Chez Kant, caractère de la volonté en tant qu'elle se soumet librement à la loi morale édictée par la raison pure pratique, par respect de cette loi, et à l'exclusion de tout autre mobile. **2.** Liberté morale du sujet qui agit conformément à ce que lui dicte sa raison, et non par simple obéissance à ses passions.

L'autonomie, chez Kant, peut se définir comme liberté, au sens négatif, c'est-à-dire comme indépendance à l'égard de toute contrainte extérieure, mais aussi et surtout au sens positif comme législation propre de la raison pure pratique. L'autonomie de la volonté est, selon Kant, « le principe suprême de la moralité » (*Fondement pour la métaphysique des mœurs*). En effet, une action ne peut être véritablement morale, si elle obéit à des mobiles sensibles, extérieurs à la raison législatrice. Par exemple, si j'agis par amour de l'humanité, je n'agis pas par devoir, mais par sentiment. Or, une action dont la maxime repose sur un sentiment ne peut prétendre à l'universalité et servir de loi à tout être raisonnable. En revanche, et quel que soit mon sentiment pour l'humanité, « traiter l'humanité en ma personne et en la personne de tout autre toujours en même temps comme une fin, et pas simplement comme un moyen » est une maxime exigible universellement, un devoir pour chacun ; la volonté qui détermine son action à partir d'elle est une volonté autonome, en tant qu'elle se soumet librement à la loi de la raison pure pratique.

TERME VOISIN : liberté.

TERME OPPOSÉ : hétéronomie.

CORRÉLATS : devoir ; dignité ; liberté ; morale ; personne ; raison ; volonté.

Annexe F

Sublimation

ÉTYMOLOGIE : latin *sublimatio*, « action d'élever ».

SENS ORDINAIRE : action de transformer, d'élever, de purifier, ou encore de dériver une tendance vers un but spirituel ou altruiste.

PSYCHANALYSE : transformation de pulsions ou de sentiments inacceptables en désirs orientés vers des buts socialement valorisés (notamment esthétiques ou religieux).

La notion de sublimation renvoie à la fois au sublime, terme qui désigne, en esthétique notamment, un sentiment particulièrement élevé et délicat ; et à la sublimation au sens chimique : passage d'un corps de l'état solide à l'état gazeux. La sublimation est un processus quasi chimique (ou magique) de spiritualisation de sentiments qui deviennent ainsi moralement acceptables. Selon Freud, elle est la capacité qu'ont certains hommes de dévier leurs pulsions sexuelles vers des buts sans rapport avec la sexualité, tels que l'activité artistique ou l'investigation intellectuelle. Le cas de Léonard de Vinci, qui aurait surmonté son homosexualité par le biais de ses travaux artistiques et scientifiques, est souvent cité (Freud, *Un Souvenir d'enfance de Léonard de Vinci*). Plus banalement, la fonction d'une cure psychanalytique pourrait être de renforcer en chacun de nous cette aptitude à la sublimation : mais on peut se demander si tous les hommes bénéficient de cette heureuse disposition, si toutes les activités socialement valorisées peuvent constituer des dérivatifs satisfaisants, ou si seules les activités les plus « nobles » peuvent véritablement remplir cette fonction.

CORRÉLATS : Catharsis ; psychanalyse ; pulsions ; refoulement ; sublime.

Bibliographie

- [1] André Comte-Sponville. *Dictionnaire philosophique*. Presses Universitaires de France, 2001. [646 pages, 1265 entrées].
- [2] Garzanti. *Encyclopédie de la philosophie*. La pochotèque, 2002. [1770 pages, 2500 notices].
- [3] Hachette. *Dictionnaire encyclopédique de poche*. Hachette, 1999. [370 pages, 50 000 mots].
- [4] Hansen, Clément, Demonque, and Kahn. *La pratique de la philosophie*. Hatier, 2000. [480 pages, 870 notices].